



Commission locale d'information
9 novembre 2021

**Dépassement de délais
lors de la remise en
service du
transformateur
électrique auxiliaire de
l'unité de production
n°8**

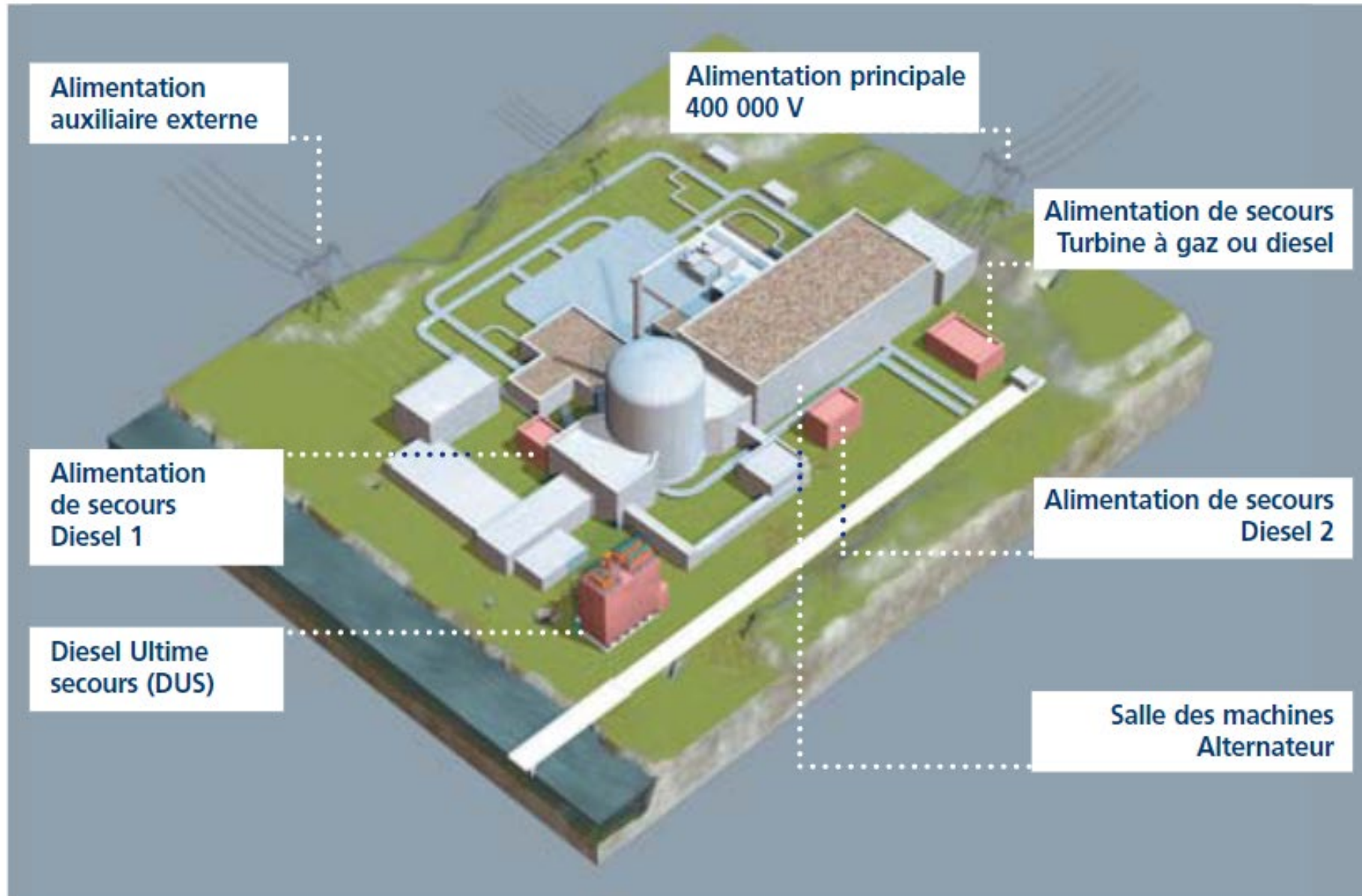
Dépassement de délais lors de la remise en service du transformateur électrique auxiliaire de l'unité de production n°3

Contexte :

Chaque réacteur dispose de plusieurs sources d'électricité :

- **Deux transformateurs indépendants** : un transformateur dit de soutirage et un transformateur de secours dit « auxiliaire »,
- **Deux groupes électrogènes de secours** (diesels),
- **Une turbine à combustion**,
- **Les diesels d'ultime secours** (suite au retour d'expérience de l'accident de Fukushima).

ALIMENTATIONS ÉLECTRIQUES



Dépassement de délais lors de la remise en service du transformateur électrique auxiliaire de l'unité de production n°3

Chronologie :

Le 10 juin 2021, alors que l'unité de production est à l'arrêt pour sa 3^{ème} visite décennale, une intervention est réalisée sur une armoire de commande, ce qui conduit à la perte de l'alimentation électrique du transformateur auxiliaire. Par ailleurs, dans le cadre des travaux programmés le transformateur de soutirage est en maintenance.

Au même moment, des opérations de manutention combustible sont en cours dans le bâtiment combustible.

Suite à la perte de l'alimentation du transformateur auxiliaire le 10 juin vers 11h00, et conformément aux procédures, les deux diesels de secours ont démarré automatiquement afin de prendre le relai et d'alimenter immédiatement les systèmes de sûreté de l'unité de production n°3, le temps de procéder au diagnostic et de remettre en service le transformateur auxiliaire.

La perte de l'alimentation électrique via le transformateur a conduit à l'arrêt de la ventilation dans les locaux de zone contrôlée (les diesels de secours ne permettant pas d'assurer cette fonction) et à la mise en sécurité automatique du système de manutention du combustible.

Dépassement de délais lors de la remise en service du transformateur électrique auxiliaire de l'unité de production n°3

Ce qui a été fait :

Dès la détection de cette anomalie, les équipes de la centrale se sont assurées de la mise en service des diesels de secours afin d'assurer l'alimentation électrique.

Le diagnostic des équipes a révélé qu'une intervention en cours sur une armoire de commande était à l'origine de la perte du transformateur auxiliaire. L'objectif était de remettre en service le transformateur auxiliaire le plus rapidement possible afin d'assurer le bon fonctionnement de la ventilation en zone contrôlée.

Nos règles d'exploitation prescrivent un délai d'une heure pour atteindre à nouveau un débit de ventilation défini et pour repositionner dans son alvéole l'assemblage combustible qui faisait l'objet d'une manutention programmée à ce moment là. Après la remise en service du transformateur auxiliaire, le niveau de débit attendu a été retrouvé après 1h et 19 minutes et l'assemblage combustible a été repositionné après 1h et 29 minutes.

Dépassement de délais lors de la remise en service du transformateur électrique auxiliaire de l'unité de production n°3

Pas d'impact sur la sûreté

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations et la sécurité du personnel, ni sur l'environnement puisqu'il n'y a eu aucun incident sur le combustible. Par ailleurs, si tel avait été le cas, les autres systèmes de ventilation de la partie nucléaire qui sont toujours restés fonctionnels, auraient permis de maintenir le confinement dans le local de la piscine de stockage du combustible.

Toutefois, la centrale de Cattenom a déclaré le 11 juin 2021, un événement significatif de niveau 1 sur l'échelle INES qui en compte 7 en raison du non respect de la conduite à tenir prévue par nos règles générales d'exploitation.

